

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 27/05/2015

Réception par le Prefet : 27/05/2015

Publication : 29/05/2015



Département
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-5-11-2

Séance du vendredi 22 mai 2015

**PARTICIPATION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT AU PROJET "ASSISTANCE
TECHNIQUE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME INTERREG V RHIN
SUPÉRIEUR"**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DREXLER, FUCHS, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEES :

MMES DIETRICH, GROFF. ORLANDI

La Commission Permanente du Conseil Départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Départemental n°CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-11-1 du 19 février 2015 relative au budget primitif 2015 des actions transfrontalières, européennes et internationales,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ✓ accorde à la Région Alsace une participation de 161 275 € pour le projet « Assistance technique » pour les années 2015 à 2023 ;
- ✓ autorise le Président du Conseil Départemental à signer la notification de cofinancement, portant sur les neuf années du projet « Assistance technique »,
- ✓ précise que la convention relative à ce projet sera soumise ultérieurement à la Commission permanente. Le versement au titre de 2015 interviendra après signature de cette convention.

Les crédits relatifs à ce projet seront prélevés sur le programme F812, imputation 65-048-6562-2678-114 du budget départemental 2015.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté
voix contre
abstentions